

Accord CE/Maroc: services aériens, remplacement des accords bilatéraux par un accord communautaire

2005/0161(CNS) - 16/05/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Paolo **COSTA** (ADLE, IT), le Parlement européen a approuvé la conclusion de l'accord entre la Communauté européenne et le Royaume du Maroc sur certains aspects des services aériens.